



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.524/5



PNUE

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

21 juin 2022

Français

Original : Anglais

Troisième réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-AMP financé par l'UE

Vidéoconférence, 7 juin 2022

Rapport de la réunion

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'autres exemplaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2022

Sommaire

Rapport de la réunion1-6

Annexe I: Liste des participant.e.s

Annexe II: Ordre du jour

Annexe III: Conclusions et recommandations

Introduction

1. La troisième réunion du comité de pilotage du Projet "Vers l'atteinte du bon état écologique de la mer Méditerranée et de son littoral grâce à un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatif et efficacement géré et surveillé" (ci-après dénommé "projet IMAP-MPA"), s'est tenue par visioconférence, le 7 juin 2022, à l'aimable invitation du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et de son Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (SPA/RAC). Le projet IMAP-MPA est financé par la Direction générale pour le voisinage et les négociations d'élargissement (DG NEAR) de l'Union européenne (UE).
2. L'objectif général du Projet IMAP-MPA consiste à contribuer à l'atteinte du bon état écologique (BEE) en mer Méditerranée et le long de ses côtes. Ainsi, le Projet propose de consolider, d'intégrer et de renforcer le processus d'approche écosystémique (EcAp) pour la gestion des aires marines protégées (AMP) et leur développement durable. Ceci sera réalisé par la surveillance et l'évaluation de l'état écologique de la mer Méditerranée et de son littoral, y compris les AMP, d'une manière comparative et intégrée.
3. Le Comité de pilotage du Projet a examiné : les progrès accomplis, le plan de travail et le budget révisés, le plan de communication et de visibilité mis à jour et les synergies potentielles avec d'autres projets et initiatives.

Participation

4. La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a été suivie par des représentants de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Tunisie, de la DG NEAR et de la DG ENV de la Commission européenne, de la Délégation de l'UE en Égypte et de l'Unité de coordination du PNUE/PAM, y compris le SPA/RAC et MED POL, ainsi que le Secrétariat de l'UpM et les experts/consultants thématiques régionaux.
5. La liste complète des participants figure à l'**Annexe I** du présent rapport.
6. Au total, 20 femmes (51% des participant.e.s) et 19 hommes (49% des participant.e.s) ont participé à la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

7. La réunion du comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE a été ouverte le mardi 7 juin 2022 à 10h00 (heure de l'Europe de l'Est), par le responsable du PNUE/PAM et le gestionnaire du programme de la Commission européenne DG NEAR en charge du projet.
8. M. Ilias Mavroeidis, officier en charge du PNUE/PAM, accueille les participant.e.s et souligne l'importance du projet IMAP-MPA. Il a remercié la Commission européenne pour le soutien et la contribution continus apportés aux questions liées à la mise en œuvre du Programme d'évaluation et de surveillance intégrées (IMAP) et au renforcement de la durabilité des AMP en Méditerranée. Il a souligné les attentes pour un rôle instrumental du projet IMAP-MPA dans la mise en œuvre intégrée, au niveau des pays/pilotes, de l'IMAP couplé à une gestion améliorée des AMP, ainsi que la création de la première expérience sur la mise en œuvre intégrée de l'IMAP et la fourniture, dans la mesure du possible, d'évaluations intégrées. M. Mavroeidis a

également souligné les efforts du Secrétariat pour surmonter les problèmes et les retards attribués à la pandémie COVID-19. Il a souligné l'importance de l'implication et de l'engagement de tous les pays bénéficiaires concernant la mise en œuvre de l'IMAP, le renforcement de la gestion des AMP et l'intégration du genre dans les activités du projet.

9. M. Frédéric Fourtune, gestionnaire de programme à la DG NEAR de la CE, a remercié le PNUE/PAM et le CAR/ASP d'avoir organisé et accueilli la réunion, et s'est félicité de la large participation. Il a insisté sur l'importance des AMP dans la conservation de la biodiversité et a souligné que l'UE a mis en avant le "Green Deal" européen et la stratégie de biodiversité de l'UE à l'horizon 2030 dans le but d'inverser la perte de biodiversité. M. Fourtune a rappelé que l'ambition environnementale du Green Deal ne sera pas atteinte par l'Union européenne si elle agit seule et que la réalisation du bon état écologique de la mer et du littoral méditerranéens reste d'une importance capitale pour l'UE et ses voisins. Il a expliqué que dans le cadre de la coopération régionale de son voisinage sud, le projet IMAP-MPA constitue un instrument important pour atteindre cet objectif et a déjà obtenu des résultats tangibles. Il a mentionné l'approbation de la stratégie régionale sur les aires marines protégées par la COP22 du PNUE/PAM-Convention de Barcelone et sa complémentarité avec la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030 et d'autres obligations internationales. M. Fourtune a également salué la contribution du projet à l'organisation du 3ème Forum AMP et à la collecte de données concernant les indicateurs IMAP. Il a enfin apprécié le travail réalisé jusqu'à présent par le projet concernant l'intégration des aspects de genre dans les activités du projet et l'implication des organisations de la société civile dans les activités du projet. Il a poursuivi son introduction en mentionnant l'impact du COVID19 sur la mise en œuvre du projet et la volonté de la DG NEAR de soutenir l'extension sans coût additionnel de 6 mois du projet présentée au Comité de pilotage du projet, et a rappelé que la Commission européenne suit de près la mise en œuvre au niveau national qui pourrait être affectée par des situations nationales, afin de permettre une mise en œuvre harmonieuse du projet. Il a conclu son intervention en rappelant que la Commission européenne considère comme cruciales les synergies avec d'autres activités, ainsi que la durabilité des résultats du projet.
10. Le Comité de pilotage du Projet a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour de la réunion figure à l'**Annexe II** du présent rapport.
11. Les langues de travail de la réunion étaient l'anglais et le français. Une interprétation simultanée était disponible pendant la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour : Présentation des membres du Comité de pilotage :

12. Rappelant les termes de référence (TdR) et le mandat de la réunion du Comité de pilotage inclus dans le document de projet, le Coordinateur adjoint du PAM, M. Philippe Théou, a invité tous les participants à un tour de table qui leur a permis de se présenter brièvement ainsi que les organisations représentées.

Point 3 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : Etat d'Avancements ; Plan de travail et budget annuels :Etat d'avancement :

13. Le responsable du projet IMAP-MPA, a présenté le point de l'ordre du jour en mentionnant le document UNEP/MED WG.524/2 "Rapport d'avancement" partagé avec tous les participants un mois avant la réunion pour la version en anglais, et quinze jours avant la réunion pour la version en français, en accord avec les règles du PNUE/PAM.
14. L'assistante IMAP du CAR/ASP, Mme Asma Yahyaoui, a rappelé les principaux résultats du projet en ce qui concerne la composante IMAP au niveau régional comme suit : (i) élaboration d'éléments de suivi et d'évaluation pour les indicateurs communs convenus de l'IMAP, et aux niveaux national et sous-régional ; (ii) identification approfondie au niveau national des capacités requises pour permettre la mise en œuvre de l'IMAP et faciliter la fourniture de données fiables et de qualité assurée pour le QSR MED 2023 ; (iii) renforcement des capacités et échange de bonnes pratiques aux niveaux national, sous-régional et régional par le biais de sessions de formation et de réunions spécifiques ; et (iii) suivi intégré/conjoint dans les AMP et les zones de haute pression réalisé dans des sites pilotes identifiés pour les indicateurs communs convenus.
15. Le chargé de projet IMAP-MPA et l'assistante IMAP du CAR/ASP ont présenté l'état d'avancement de la composante IMAP du projet qui vise à contribuer à la réalisation d'un bon état écologique (BEE) en Méditerranée par la mise en œuvre de l'IMAP et la fourniture de données fiables pour les indicateurs IMAP sur trois groupes : (i) Pollution et déchets marins ; (ii) Biodiversité et espèces non indigènes (NIS) ; et (iii) Côte et hydrographie par les sept parties contractantes éligibles. La présentation a porté sur les activités suivantes
- a) Organisation de la réunion nationale de lancement du projet au Liban (juillet 2021) et de réunions de coordination régulières avec les pays ;
 - b) Résultats produits par les experts/consultants régionaux sur la pollution, les déchets marins, la biodiversité et les espèces non indigènes, la côte et l'hydrographie ; et
 - c) Préparation des accords de financement à petite échelle (SSFA) avec les pays bénéficiaires et statut de la signature de ces accords juridiques..
16. M. Atef Limam, responsable AMP du CAR/ASP, a rappelé que la composante AMP du projet vise à renforcer et à développer le réseau méditerranéen d'AMP écologiquement représentatives, efficacement gérées et surveillées, et a présenté les progrès réalisés jusqu'à présent, comme suit :
- - Au niveau régional : Mme Asma Kheriji (assistante AMP du CAR/ASP) a informé la réunion que le projet (i) a soutenu l'organisation de la 3e édition du Forum AMP méditerranéen (Monaco et en ligne), et (ii) soutient le développement et la mise en œuvre d'un programme régional de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP méditerranéennes et assurer leur durabilité, couvrant les aspects clés liés à la gestion efficace des AMP et au financement durable (terminé), et la durabilité socio-économique des AMP (en cours), avec des activités spécifiques de mise en œuvre post-formation à mettre en place. En outre, M. Limam a informé la réunion que le projet a contribué à l'élaboration d'une stratégie régionale post-2020 active et transformatrice pour les AMP et les autres mesures de

conservation efficaces par zone (OECM) en Méditerranée, qui a été adoptée par la Convention de Barcelone en décembre 2021.

- Au niveau national : M. Limam a présenté les progrès réalisés depuis la dernière réunion du comité de pilotage du projet : (i) des experts pour développer la stratégie nationale sur les AMP en Egypte ont été engagés ; (ii) trois (3) évaluations écologiques et trois (3) évaluations socio-économiques complémentaires ont été préparées, respectivement à la future AMP de l'île de Rachgoun en Algérie, à la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban et à la future AMP de la zone de Shash dans le Golfe de Sirte en Libye, ouvrant la voie et conduisant au lancement de l'élaboration des plans de gestion et à la fourniture d'un soutien pour leur mise en œuvre effective ; et (iii) un soutien à la mise en œuvre de la gestion à Jbel Moussa (Maroc) et dans l'archipel de Kerkennah (Tunisie) est fourni, notamment en ce qui concerne l'élaboration de programmes socio-économiques intégrés et de plans de communication et de sensibilisation sur les deux sites.

17. M. Théou a présenté les résultats produits par le projet en ce qui concerne l'intégration du genre, y compris le questionnaire envoyé à toutes les parties prenantes au projet afin de créer une base de référence sur le sujet, l'étude documentaire complète préparée (UNEP/MED WG.524/Inf.9), les points d'entrée du genre identifiés, et la liste des parties prenantes potentielles sur les questions de genre préparée. Tous ces documents ont soutenu la création du Plan d'action pour l'égalité des sexes de l'IMAP-MPA (UNEP/MED WG.524/Inf.10), qui a été présenté au comité de pilotage du projet.

Plan de travail et budget annuels

18. Le Secrétariat a présenté l'examen détaillé du plan de travail et du budget jusqu'à la fin de la prolongation proposée du projet, tel que reflété dans le document UNEP/MED WG. 524/3 "Plan de travail et budget annuels".

19. Après les présentations, plusieurs participants à la réunion ont pris la parole :

- L'Égypte a remercié l'équipe du projet IMAP-MPA pour ses présentations et a demandé au Secrétariat de partager les présentations PowerPoint avec le rapport de la réunion. L'excellent équilibre entre les sexes parmi les participants à la réunion a également été souligné. Quelques clarifications ont été demandées concernant le Forum MPA 2020 et la feuille de route des AMP, qui ont été fournies par Mme Asma Kheriji au nom de l'équipe du projet IMAP-MPA.
- Le Secrétariat de l'UpM a demandé si l'IMAP-MPA a été en contact avec des projets INTERREG ou MPA-Engage. M. Limam confirme que le CAR/ASP est impliqué dans le projet MPA-Engage et que les synergies et les leçons apprises ainsi que les meilleures pratiques de MPA-Engage sont et seront utilisées durant la dernière étape de la mise en œuvre d'IMAP-MPA.
- La DG NEAR a considéré positivement la demande d'extension et a accepté le plan de travail présenté.
- La Libye a noté positivement les économies associées à la tenue de réunions en ligne et le fait que l'argent économisé a été transféré aux activités du projet.

20. Le rapport d'avancement, le plan de travail et le budget révisés ont été approuvés par le comité de pilotage du projet, qui a souligné la nécessité d'accélérer certaines des activités afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse des activités du projet.

21. Les conclusions et recommandations finales de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'annexe III du présent rapport.

Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication du Projet actualisé

22. Le Secrétariat a présenté une version actualisée du plan de communication et de visibilité du projet (UNEP/MED WG.524/4) comprenant des informations spécifiques sur ses objectifs et ses groupes cibles, les activités de communication régulières et les ressources nécessaires.

23. La nouvelle vidéo concernant les trois projets financés par l'UE et mis en œuvre par le PAM/PNUE a été présentée au comité directeur du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=uBL4Q4hrwvo>

24. Plusieurs participants ont pris la parole après la présentation :

- L'Égypte a mentionné les réunions à venir concernant la stratégie post-2020 de la CDB ainsi que la Conférence des Nations Unies sur les océans qui se tiendra à Lisbonne (Portugal). M. Théou a informé le comité de pilotage que le PAM/PNUE sera représenté à la Conférence au Portugal, tandis que M. Limam a confirmé que le CAR/ASP participera au Forum de la CDB sur la conservation et l'utilisation durable et mettra en évidence les résultats du projet IMAP-MPA.
- Le CAR/ASP a confirmé qu'en plus du matériel de communication produit par le projet lui-même, il y a eu une large couverture des activités nationales par les médias nationaux et locaux, en particulier en Algérie pour la future AMP de l'île de Rachgoun.
- M. Fourtune a demandé au Secrétariat d'ajouter le lien de la vidéo présentée dans le rapport de la réunion.

25. Le plan de communication actualisé a été approuvé par le comité de pilotage du projet.

26. Les conclusions et recommandations finales de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'annexe III du présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives

27. Le Secrétariat a présenté les liens avec les projets financés par l'UE, EcAp MED III et Marine Litter MED II, ainsi qu'avec le MED Programme, qui sont des projets coordonnés par le PNUE/PAM et les composantes du PAM.

28. Plusieurs participants ont pris la parole après la présentation

- L'Égypte a salué les efforts de l'équipe du projet IMAP-MPA pour assurer des synergies avec les projets financés par l'UE et d'autres initiatives et a demandé plus de détails sur la manière dont ces synergies et cette coopération étaient mises en œuvre.
- Le responsable du projet IMAP-MPA a souligné la communication constante avec les responsables de projet, le partage des informations et les efforts déployés par le secrétariat pour éviter toute duplication des efforts. Il a rappelé que le projet IMAP-MPA fait partie du programme de travail du PNUE/PAM, ce qui garantit une communication claire entre les acteurs impliqués.

- M. Limam a souligné la bonne synergie et la complémentarité entre les activités d'IMAP-MPA et d'autres projets exécutés par le CAR/ASP, tels que le projet enfant 3.1 du MEDProgramme en Libye, le projet sur les tortues financé par MAVVA au Liban et en Libye, et le projet MPA/zone sans prise financé par MAVVA en Algérie et au Maroc.
- L'expert régional IMAP-MPA pour la biodiversité et les NEI, M. Abdelhafidh Chalabi, a rappelé au comité de pilotage du projet l'importance cruciale de l'engagement des parties prenantes locales et le rôle de la science citoyenne dans la gestion des AMP. M. Théou a souligné que ce point précis était l'une des raisons soutenant la demande d'une extension sans frais de 6 mois, afin d'impliquer tous les acteurs locaux et d'avoir une durabilité des résultats du projet.

29. Le comité de pilotage du projet a salué les efforts du secrétariat pour coordonner et renforcer les synergies entre les projets de manière efficace.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

30. Suite à une demande de la Libye, le comité de pilotage du projet a accepté d'utiliser ce point de l'ordre du jour pour permettre à tous les pays bénéficiaires de présenter les activités en cours mises en œuvre dans leur pays.

31. Le Liban a informé le Comité de pilotage du projet des travaux en cours concernant le plan de gestion de l'AMP de Tyr. Des consultants ont été sélectionnés en 2021 et une réunion des parties prenantes a été organisée à Tyr le 3 mars 2022, avec la participation du CAR/ASP. En ce qui concerne la composante IMAP, le SSFA devrait être signé bientôt et le travail devrait commencer sur la composante IMAP pour surveiller les IC dans trois sites. Le Liban a remercié le CAR/ASP et l'UC pour leur assistance.

32. L'Algérie a remercié l'équipe IMAP-MPA pour la qualité des documents produits et a remercié le projet pour son excellent soutien concernant le classement de l'île de Rachgoun comme nouvelle AMP en Algérie. Le travail réalisé dans le cadre du projet est un bon exemple et pourrait être utilisé pour une autre AMP, à savoir le massif de Collo actuellement en cours d'identification. L'Algérie a souligné les synergies avec le projet EcAp MED III pour la composante IMAP et a informé le CoPil que la sélection des indicateurs est en cours. L'Algérie a mentionné que le pays attendait un document en français de l'INFO-RAC concernant l'utilisation des données collectées dans le cadre de l'IMAP.

33. L'Égypte a rappelé l'approbation officielle tardive des autorités compétentes pour la mise en œuvre du projet. Suite à la réception de l'approbation, le processus lié à la stratégie nationale pour les AMP a été lancé, avec des consultants travaillant actuellement sur le travail initial et la préparation d'un premier atelier. Le contenu de la SSFA à signer dans le cadre de la composante IMAP est clair, mais des discussions sont encore en cours concernant la répartition du budget et la désignation de l'organisation nationale.

34. Le chef du projet IMAP-MPA a remercié l'Algérie, le Liban et l'Égypte pour leur collaboration et a réitéré la disponibilité de l'équipe IMAP-MPA pour soutenir les pays en ce qui concerne la signature du SSFA, qui est nécessaire et urgent afin de collecter les informations nécessaires pour le QSR MED 2023. Il a également souligné qu'il assurera le suivi avec l'Algérie et l'INFO/RAC concernant le document en français sur l'utilisation des données collectées.

35. Israël a souligné les difficultés rencontrées par l'équipe nationale pour soumettre les données, en particulier le format des feuilles Excel utilisées par l'INFO-RAC, car certains habitats ne sont pas présents dans les eaux israéliennes, ou certaines ENI ne sont pas applicables. Israël a suivi une formation sur la gestion des données et a soulevé ces questions auprès de l'INFO/RAC. La préparation des feuilles Excel représente une énorme quantité de travail supplémentaire.

36. M. Mehdi Aissi, responsable IMAP du CAR/ASP, a répondu en décrivant les différentes étapes et l'approbation des indicateurs communs et le processus de développement et d'approbation des dictionnaires de données (DD) et des normes de données (DS). Il a précisé que les pays pouvaient envoyer des modifications pour ajouter les types d'habitats qu'ils souhaitent évaluer et a expliqué le processus d'élaboration des bases de référence en commençant par des réunions avec des experts nationaux. Le QSR MED 2023 sera la première occasion de tester le processus d'évaluation et sera suivi d'une évaluation sur la manière d'améliorer la situation pour le prochain cycle, qui sera discutée lors des réunions CORMON. Mme Yahyaoui précise que les DD et DS des espèces ne sont pas actuellement disponibles sur le système d'information IMAP car ils sont encore en cours de discussion et cela sera examiné par la prochaine réunion CORMON sur la biodiversité à l'automne 2022.*

37. En raison d'un problème de connexion Internet, la Libye a demandé à M. Aissi d'informer le CP que l'accord juridique pour la composante IMAP a été signé, que les IC ont été sélectionnées et que les programmes de surveillance seront mis en œuvre au cours de la saison estivale. La liste des experts nationaux a été approuvée et la disponibilité des données a été discutée avant une réunion qui sera organisée à la mi-juin pour discuter plus avant des formations, du calendrier de mise en œuvre, de la formation à l'utilisation du système d'information IMAP.

38. Le Maroc a informé le CP que les activités liées à IMAP ont commencé en 2021 avec la mise en place d'un comité de pilotage national et d'un comité de suivi des activités. Le pays a remercié l'UC et le CAR/ASP pour leur soutien concernant le lancement de l'appel à candidature, au cours de laquelle trois experts ont été sélectionnés avec de bons antécédents en matière de pollution, déchets marins, biodiversité et hydrographie. L'équipe nationale est en train de finaliser l'inventaire des sites pilotes avec l'utilisation de critères pour la sélection des sites. Le comité directeur national suit les trois projets financés par l'UE et les synergies entre les différents projets sont très utiles. La collecte des données et leur intégration dans le système d'information IMAP est en cours. Une réunion sera organisée en juillet avec le CU pour faire le point sur les actions menées sur tous les projets.

39. La Tunisie a mentionné la récente signature par l'ANPE du SSFA concernant le cluster Pollution et la préparation des prochaines phases. Des experts nationaux ont été contactés afin de commencer la mise en œuvre des activités. Les activités liées à la biodiversité et à l'hydrographie sont sous la responsabilité de l'APAL.

Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

1. La réunion a examiné le projet de conclusions et de recommandations et les a adoptées telles que révisées et présentées à l'**Annexe III** du présent rapport.

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

2. Après les échanges de courtoisie d'usage, la réunion a été déclarée close à 16h15 heure d'Athènes le mercredi 24 mars 2021 par l'officier en charge du PAM.

Annexe I

Liste des participant.e.s

List of participants

REPRESENTATIVES OF THE CONTRACTING PARTIES REPRESENTANT.E.S DES PARTIES CONTRACTANTES

ALGERIA / ALGERIE	<p>Ms. Souad Boustila Ministry of the Environment</p> <p>Mr. Raouf Hadj Aissa Director of Prevention, Conservation and Valorization of the ecosystem's biodiversity Algerian Ministry of Environment</p> <p>Ms. Yasmine Fadli Ministry of the Environment</p>
EGYPT / EGYPTE	<p>Mr. Mostafa Fouda Minister Advisor on Biodiversity Ministry of Environment</p>
ISRAEL / ISRAEL	<p>Mr. Dror Zurel Marine Monitoring and Research Coordinator Marine and Coastal Protection Division Ministry of Environmental Protection</p> <p>Mr. Simon Nemtsov Wildlife Ecologist and Head of International Relations Israel Nature and Parks Authority</p>
LEBANON / LIBAN	<p>Ms. Lara Samaha Head, Department of Ecosystems Ministry of Environment</p>
LIBYA / LIBYE	<p>Mr. Ali Elkekli Environment General Authority Director, Technical Cooperation & Consultation Department</p> <p>Mr. Abdulmaula Hamza Marine Conservation Expert Ministry of Environment of Libya</p>

<p>MOROCCO / MAROC</p>	<p>Mr. Mohammad Elbouch Director of the National Laboratory for Pollution Studies and Monitoring Environment Department Ministry of Energy, Mines and Environment</p> <p>Ms. Naoual Zoubair Head of Coastal Service Environment Department Ministry of Energy, Mines and Environment</p>
<p>TUNISIA / TUNISIE</p>	<p>Mr. Yassine Marzougui MED POL National Focal Point</p> <p>Ms. Samia Boufares Management Director of APAL Coastal Ecosystems</p>

DONOR

<p>EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE</p>	<p>Mr. Frédéric FORTUNE Programme manager, Environment, Water & Biodiversity European Commission DG Neighbourhood and Enlargement Negotiations (DG NEAR) NEAR B2 – Regional Cooperation Neighbourhood South, Economic Investment Plan</p> <p>Mr. Stefano Dotto Team Leader - EU policies / Regional programs Neighborhood South / Energy, environment, climate change, transport and relations with regional organizations</p> <p>Ms. Alice BELIN Marine Policy Officer DG ENV, European Commission</p>
---	---

OBSERVERS

<p>UNION FOR THE MEDITERRANEAN (UfM) SECRETARIAT t / UNION POUR LA MEDITERRANNEE (UpM) SECRETARIAT</p>	<p>Ms Cristina Cardanete Environment and Blue Economy Water and Environment Division Secretariat of the Union for the Mediterranean</p> <p>Ms Nina Retzlaff Senior Consultant GlobalCAD The Centre of Partnership for Development</p>
<p>DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO EGYPT / DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE EN EGYPT</p>	<p>Ms. Sylvie FONTAINE Programme Officer for Environment and Climate Action Economy Reform Section Delegation of the European Union to Egypt</p>

IMAP-MPA REGIONAL EXPERTS

<p>REGIONAL EXPERTS / EXPERTS REGIONAUX</p>	<p>Mr. Francois Galgani Regional Expert on Marine Litter</p> <p>Mr. Enrico Barbone Regional Expert on Eutrophication</p> <p>Ms. Maria Del Carmen Casado Martinez Regional Expert on Contaminants</p> <p>Ms. Marialena Vyzaki Regional Expert on Gender</p> <p>Mr. Abdelhafidh Chalabi Regional Expert on Biodiversity</p>
--	--

<p>UNEP/MAP – United Nations Environment Programme / Mediterranean Action Plan</p> <p><i>PNUE/PAM – Programme des Nations Unies pour l’Environnement / Plan d’Action pour la Méditerranée</i></p>	<p>Mr. Ilias Mavroeidis Programme Management Officer - Governance</p> <p>Mr. Philippe Théou IMAP-MPA Project Manager</p> <p>Ms. Joanne Foden Programme Management Officer, 2023 MED QSR</p> <p>Ms. Jelena Knezevic Monitoring and Assessment Officer</p> <p>Mr. Christos Ioakeimidis ML-MED II Project Manager</p> <p>Mr. Lucas Cyran Spieser ECAP-MED III Project Manager</p> <p>Ms. Olfat Hamdan MedProgramme Management Officer</p> <p>Ms. Anara Eginbaeva Finance and Administrative Project Assistant</p> <p>Ms. Stellah Lubanga Project Assistant</p>
<p>SPA/RAC – Specially Protected Areas Regional Activity Centre</p> <p><i>SPA/RAC – Centre d’Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées</i></p>	<p>Mr. Mehdi AISSI Project Officer (IMAP component)</p> <p>Mr. Atef LIMAM Project Officer (MPA Component)</p> <p>Ms. Souha EL ASMI Programme Officer – Specially Protected Areas (SPAs)</p> <p>Ms. Asma KHERIJI Assistant to Project Officer (MPA Component)</p> <p>Ms. Asma YAHYAOU Assistant to Project Officer (IMAP Component)</p> <p>Ms. Dorra MAAOUI Communication Assistant</p>

Annexe II
Ordre du Jour

Ordre du Jour de la réunion

Mardi 7 juin 2022

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour : Présentation des membres du Comité de pilotage

Point 3 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : Etat d'Avancements ; Plan de travail et budget annuels

Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication du Projet actualisé

Point 5 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

Annexe III

Conclusions et Recommandations

Conclusions et recommandations

Troisième réunion du comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE

Vidéoconférence, 7 juin 2022

1. La troisième réunion du comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE a eu lieu par vidéoconférence le 7 juin 2022 à l'aimable invitation du PNUE/PAM et de son Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP).
2. La réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA (RCPP) a été suivie par des représentants de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Tunisie, de la Commission européenne DG NEAR et DG ENV et de la Délégation de l'UE en Égypte, de l'Unité de coordination du PNUE/PAM, du CAR/ASP ; ainsi que du Secrétariat de l'UpM et d'experts/consultants thématiques régionaux en tant qu'observateurs.
3. Le RCPP d'IMAP-MPA a remercié la Commission européenne pour son soutien et sa contribution continues sur les questions liées à la mise en œuvre d'IMAP et au renforcement de l'efficacité et de la durabilité des réseaux d'AMP en Méditerranée.
4. Après la présentation par le Secrétariat des documents de travail préparés pour les besoins du RCPP d'IMAP-MPA, leur examen et leur discussion (à savoir, UNEP/MED WG.524/1 à UNEP/MED WG.524/4), la réunion du Comité de pilotage du projet IMAP-MPA a convenu des conclusions et recommandations suivantes :

Point 3 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : Progrès ; Plan de travail et budget annuels

- a) Le RCPP d'IMAP-MPA, tout en rappelant le rôle instrumental du projet IMAP-MPA dans l'introduction de la mise en œuvre intégrée au niveau national/pilote de l'IMAP, couplée à une gestion améliorée des AMP, ainsi que dans la création de la première expérience sur la mise en œuvre intégrée de l'IMAP et la fourniture, dans la mesure du possible, d'une évaluation intégrée, a reconnu les progrès réalisés au cours de la période de référence malgré les contraintes principalement attribuées à la pandémie COVID-19 et les difficultés spécifiques nationales.
- b) Le RCPP d'IMAP-MPA a approuvé le plan de travail et le budget annuels tels que présentés par le Secrétariat dans le document UNEP/MED WG.524/3, y compris la demande d'extension sans frais de 6 mois et la révision du budget.

Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication du projet mis à jour

- c) Le RCPP d'IMAP-MPA a examiné et approuvé le plan de communication et de visibilité mis à jour (UNEP/MED WG.524/4).

Point 5 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives

- d) Le RCPP d'IMAP-MPA a accueilli favorablement les informations fournies par le Secrétariat concernant les projets approuvés financés par l'UE, EcAp-MED III et ML MED II, ainsi que le MEDProgramme financé par le FEM.
- e) Le RCPP d'IMAP-MPA a souligné l'importance d'assurer une complémentarité totale entre ces projets et d'autres activités de projet connexes en vue d'assurer et de fournir un soutien renforcé et bien coordonné aux pays bénéficiaires du projet. Dans ce but, le PSCM a demandé aux pays bénéficiaires et au Secrétariat d'accorder l'attention nécessaire pour assurer un haut

niveau d'intégration et de complémentarité entre ces projets au niveau national, afin de permettre par exemple la fourniture d'ensembles de données conformes au MED QSR 2023.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

- f) Avec l'approbation des participants du RCPP, tous les pays bénéficiaires ont présenté un aperçu de la mise en œuvre du projet au niveau national.
- g) Les membres du RCPP ont mentionné les difficultés rencontrées concernant la transmission des données dans l'InfoSystem du PAM. L'UC, le CAR/ASP et le CAR/INFO veilleront à suivre de près cette question et à fournir toute l'assistance nécessaire aux pays bénéficiaires.

Point 7 de l'ordre du jour : Adoption des conclusions et des recommandations

- a) Il a été convenu de diffuser le rapport complet de la troisième CSPM de l'IMAP-MPA à ses membres dans deux semaines au plus tard (c'est-à-dire d'ici au 21 juin 2022), en Français et Anglais.